

# Rénovation de voiries

Rue des Sarrazins  
Place du Bas Poitou

# 1. Périmètre des travaux



## 2. Nature des travaux

- **Rue des Sarrazins**

Elargissement du trottoir coté impair (mise en accessibilité)

Reprise de la chaussée

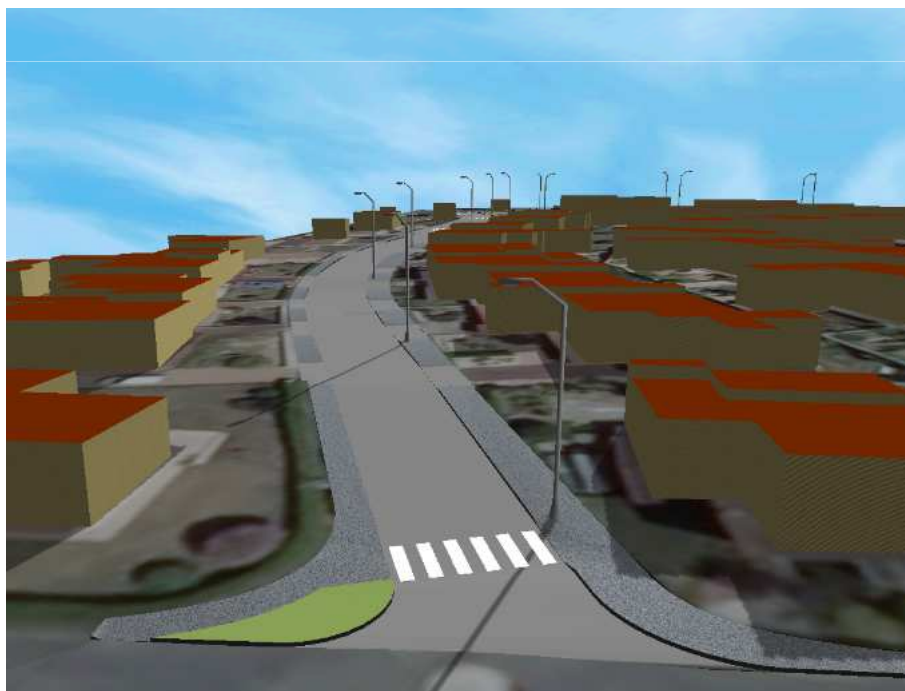
Rénovation du trottoir coté pair

Remplacement des candélabres

Mise en place d'un ralentisseur à l'angle de la place du Bas Poitou

Adaptation de l'accès à la résidence La Grange pour mise en accessibilité de la traversée piétonne

Espace planté aux intersections de l'avenue du Bocage et de l'avenue des Marais



## 2. Nature des travaux

- **Place du Bas Poitou (Ouest)**

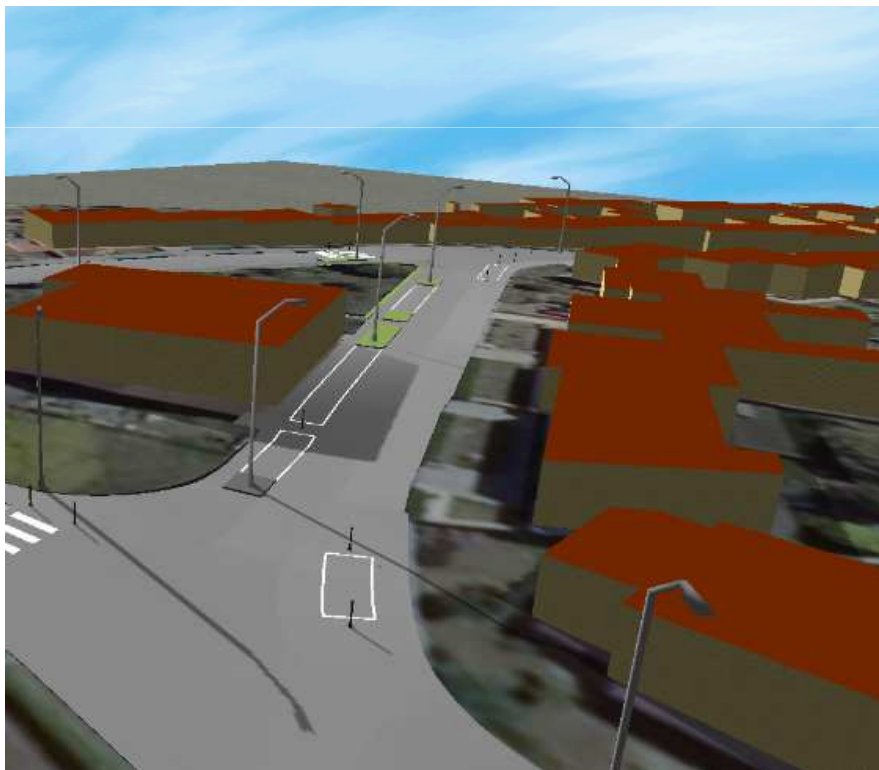
Mise à plat de la chaussée (suppression des trottoirs pour mise en accessibilité)

Remplacement des candélabres et positionnement côté place

Délimitation de 9 places de stationnement

Création de 3 bandes d'espaces verts

Aménagement de deux plateaux ralentisseurs de part et d'autre de la voie

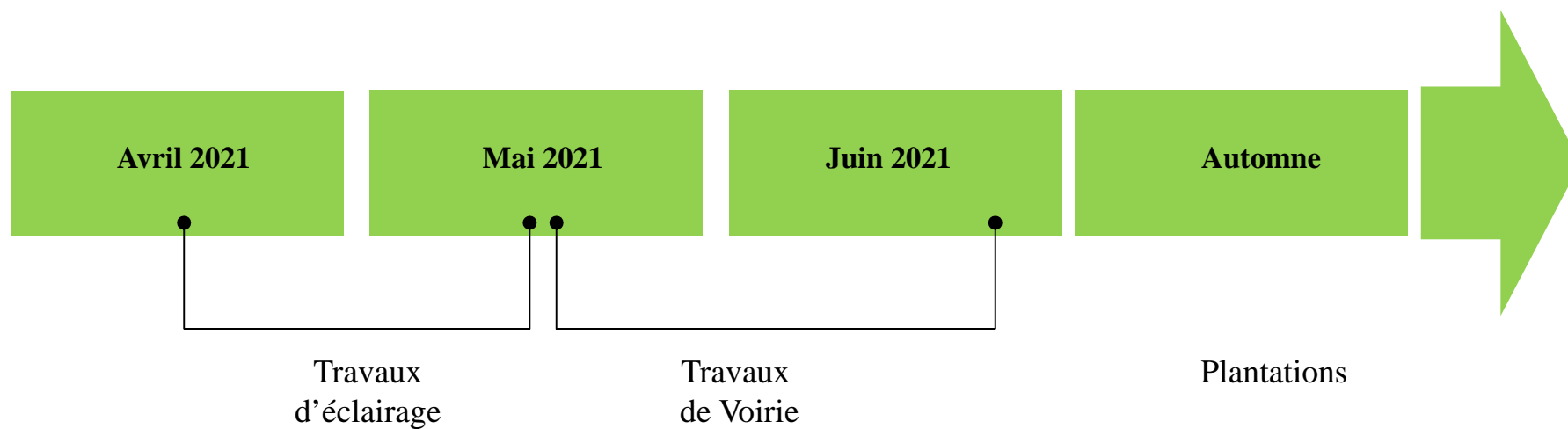


## 2. Nature des travaux

- **Place du Bas Poitou (Est)**
  - Aménagement d'un plateau ralentisseur à l'angle de la place du Bas Poitou
  - Remplacement des candélabres et positionnement côté place
  - Délimitation de 10 places de stationnement en encoche
  - Création de 2 bandes d'espaces verts
  - Requalification de l'espace vert de la place du Bas Poitou



### 3. PLANNING PREVISIONNEL DES TRAVAUX



**COUT DE L'OPÉRATION : 290 000 € TTC**

## 4. MESURES DURANT LE CHANTIER

### • ACCÈS AUX PROPRIÉTÉS

L'accès piéton des riverains à leur propriété sera garantie durant l'ensemble de la période de chantier. Des interdictions d'accès aux véhicules motorisés aux propriétés pourront être réalisées ponctuellement à l'avancé des travaux. Les riverains concernés seront obligatoirement avertis en amont par l'entreprise intervenante.

### • CONDITIONS DE CIRCULATION

Durant la période de travaux, la circulation sur la/les sections de voies en travaux sera interdite. Une autorisation d'accès sera délivrée pour les riverains (sauf exception liée à la nature des travaux réalisés).

### • COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte des ordures ménagères ne pourra être réalisée en porte à porte lors de la réalisation des travaux. Des points de collecte signalés seront positionnés de part et d'autre des sections en travaux.

### CONTACT UTILE

Travaux: M. BOUTANTIN – 02 51 47 46 15